

France-Vitrolles: Urban furniture

OJ S 119/2014 25/06/2014

Contract notice – utilities

Services

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: SMITEEB

Postal address: rond-point Pierre Plantée – BP 80072

Town: Vitrolles Cedex

Postal code: 13742

Country: France

For the attention of: Delphine Le Rudulier

E-mail: smiteeb@smiteeb.fr

Telephone: +33 442898585

Internet address(es):

General address of the contracting entity: <http://smiteeb.e-marchespublics.com>

Address of the buyer profile: <http://smiteeb.e-marchespublics.com>

Additional information can be obtained from:

Official name: SMITEEB

Postal address: rond point Pierre Plantée, centre urbain, BP 80072

Town: Vitrolles

Postal code: 13742

For the attention of: Rémy Lazzeri

E-mail: smiteeb@smiteeb.fr

Telephone: +33 442898585

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: SMITEEB

Postal address: rond point Pierre Plantée, centre urbain, BP 80072

Town: Vitrolles

Postal code: 13742

Telephone: +33 442898585

Internet address: <http://www.e-marchespublics.com>

I.2. Main activity

Urban railway, tramway, trolleybus or bus services

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

marché de fournitures et de prestations de services relatif à des prestations de mise à disposition, pose, exploitation et maintenance d'abris de voyageurs sur le territoire du SMITEEB

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

la présente consultation concerne la mise à disposition, l'entretien et la maintenance de :

-181 abris de voyageurs en tranches fermes (3 tranches fermes)

-14 abris de voyageurs en tranches conditionnelle (2 tranches conditionnelles)

-15 abris supplémentaires qui pourront être mis à disposition en cours de contrat (3 par an pendant les 5 premières années du marché.) pour répondre à de besoins supplémentaires exprimés par les communes ou l'exploitant du réseau

II.1.6. CPV code(s)

34928400 Urban furniture, 45233293 Installation of street furniture, 50000000 Repair and maintenance services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 240 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

en contrepartie de l'exécution de l'ensemble des prestations couvertes par le marché, le prestataire se voit garantir par le SMITEEB l'exclusivité d'exploitation des espaces publicitaires équipant les abris voyageurs objet du marché.

Ainsi, le titulaire se rémunère sur les recettes publicitaires générées par l'exploitation

commerciale des affiches sur les espaces publicitaires des abris.

outre la mise à disposition gratuite des abris de voyageurs et de leurs équipements, la gratuité s'applique à l'ensemble des prestations décrites dans le DCE notamment la pose, l'entretien, la maintenance, la mise en place d'affiche publicitaires et au branchement au réseau d'éclairage public.

La consommation électrique n'est pas à la charge du prestataire.

La contrepartie des prestations fournies réside dans le droit d'exploitation des recettes publicitaires, auxquelles l'entité adjudicatrice renonce.

Le prestataire est et demeure propriétaire des abris qu'il met à disposition de l'entité adjudicatrice

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

le marché pourra être attribué à un candidat unique ou à un groupement momentané d'entreprises constitué sous forme solidaire avec mandataire

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1-lettre de candidature (dc1 ou équivalent) faisant apparaître, le cas échéant, tous les membres du groupement, dûment complétée, datée, tamponnée et signée ;

2-déclaration du candidat (dc2 ou équivalent) dûment complétée, datée, tamponnée et signée ;

3-document établissant le pouvoir de la personne habilitée pour engager le candidat (en cas de délégation, le document est à fournir pour chaque personne concernée) ;

4-copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire ;

5-pour les structures créées après le 1er janvier de l'année de la date de lancement de la consultation, le récépissé de déclaration auprès du centre de formation des entreprises sera substitué aux certificats à fournir au cas où le candidat serait retenu ;

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: 6-capacité économique et financière : les candidats fourniront une déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire relatif aux travaux, objet de la présente consultation, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Conformément aux dispositions de l'article 45 III du codes des marchés publics, si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le représentant de l'entité adjudicatrice.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: la présente consultation est ouverte aux candidats justifiant d'une compétence en:

Fourniture et pose de mobiliers urbains

l'entretien de mobiliers urbains

la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de capacité professionnelle ou des références de attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

les justificatifs à fournir au titre de la candidature, sont :

- une liste de prestations de même nature en cours d'exécution ou exécutés au cours des trois (3) dernières années, pour chaque entité, indiquant le montant, la date, la part des prestations en propre ou en participation (indiquer le taux) et le destinataire public ou privé ainsi que le statut de l'entreprise (titulaire seul, mandataire, cotraitant, sous-traitant) ; cette liste sera rédigée au maximum sur 3 feuillets recto de format a4.

-pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou de plusieurs sous-traitants. Dans ce cas, il doit fournir les mêmes justificatifs que pour lui-même.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Qualité de prestation d'entretien et de maintenance. Weighting 50
2. Qualité technique des prestations. Weighting 40
3. Qualité esthétique des abris. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

2014/08

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents (except for a DPS)

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.7.2014 - 16:00

IV.3.5.

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

le présent marché est un marché unique décomposé en 3 tranches fermes et 2 tranches conditionnelles.

tranche ferme 1 : implantation, dans les 6 mois qui suivent le démarrage du marché, de 83 abris voyageurs, (dont 1 double = 2 abris) sur l'ensemble du territoire du SMITEEB sur les lignes du réseau des bus de l'étang à l'exception de la ligne BHNS

les communes concernées sont les suivantes : Gignac-la-Nerthe, Les Pennes-Mirabeau, Saint-Victoret, Rognac, Saint-Victoret, Velaux, Vitrolles.

tranche ferme 2 : implantation à compter de mars 2020 de 28 abribus (dont 2 doubles = 4 abris) sur la commune de Vitrolles sur les lignes du réseau des bus de l'étang à l'exception de la ligne BHNS

tranche ferme 3 : implantation de 70 abris de voyageurs (dont 5 doubles = 10 abris) sur les 33 stations du futur BHNS : du lycée Genevoix à Marignane au pôle d'échange des Pennes-Mirabeau, square de Gaulle .

Les communes concernées sont les suivantes : les Pennes-Mirabeau, Marignane, Saint-Victoret et Vitrolles.

Ces abris se répartissent ainsi :

-60 abris voyageurs simples dont 10 abris voyageurs sans retour (la publicité sera parallèle au quai avec casquette) ;

-5 abris voyageurs doubles : collège Brassens/lycée Genevoix (1) Vitrolles espace (2),

Et de deux tranches conditionnelles relatives à des projets d'extension du BHNS :

tranche conditionnelle 1 : extension du BHNS jusqu'à la ZAC des Florides
le projet d'extension du BHNS jusqu'à la ZAC des Florides prévoit la création de 3 stations supplémentaires ainsi qu'un terminus à équiper d'abris identiques à ceux prévus dans la tranche 2 soit 6 abris

ces abris se répartissent ainsi :

-6 abris voyageurs simples ;

Tranche conditionnelle 2 : extension du bhns jusqu'à plan de campagne
le projet d'extension du bhns jusqu'à plan de campagne prévoit la création de 4 stations supplémentaires ainsi qu'un terminus à équiper d'abris identiques à ceux prévus dans la tranche 2 soit 8 abris.

Ces abris se répartissent ainsi :

-8 abris voyageurs simples ;

L'entité adjudicatrice invitera les candidats sélectionnés à déposer une offre. Conformément à l'article 166-VI du code des marchés publics, la procédure négociée peut se dérouler en phases successives à l'issue desquelles certains candidats sont éliminés, par application des

critères de sélection des offres établis conformément à l'article 53 du code des marchés publics indiqués dans l'AAPC.

la date limite de réception des offres est fixée au 24.9.2014 à 16:00.

Les modalités seront définies dans le DCE.

le dossier de candidature peut être envoyé par voie postale en IRAR ou déposé contre récépissé à l'adresse indiquée ci-après du lundi au vendredi de 8:30 à 17:30 ou

par voie électronique sur la plateforme <https://e-marchespublics.com>

Outre l'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP, le marché est envoyé au site marché online.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 20.6.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 6

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interrégional de la règlementation amiable des litiges (CCIRAL)

Postal address: bd Paul Peytal

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13282

Telephone: +33 491156374

Fax: +33 491156190

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 6

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.5. Date of dispatch of this notice

20.6.2014